L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1875. — 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au bureau de prêts de J. Anglade, coin Bourbon et Conti, gages non retirés.

Par S. Guinault, à Alger, à l'écurie de Remy Cerode, près Nongué,—une vacherie.

Par E. Roger & Co., au No 45 de la rue Decatur —bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Jeudi, 30 septembre 1875.

ACADEMIE.—Sheridan et Mask. Les Mimiques, grande comédie.

L'opposition à une Convention.

Parmi les citoyens qui ont fait opposition à la réunion immédiate d'une convention démocratique, il en est assurément, qui sont de la meilleure foi du monde, mais nous avouons n'avoir pu, jusqu'à présent, trouver dans leurs objections un seul argument plausible contre le projet.

Ce ne sont pas, en effet, des arguments que le désir d'éviter toute agitation politique, de se consacrer tranquillement aux affaires particulières et autres banalités de ce genre.

Le véritable motif de l'opposition à une convention n'est pas là, et il n'a jamais été révélé.

La proposition d'une convention immédiate a tout simplement dérangé les plans de certains politiciens qui ont en vue une petite combinaison pour disposer de la Louisiane à leur fantaisie.

L'intrigue n'était pas mûre et pour la mener à bonne fin, il fallait que la réunion de la législature permît de la compléter en décidant l'élection du sénateur des Etats-Unis. Comment se serait-on entendu avec Kellogg, Warmoth et autres grands meneurs que leurs intérêts peuvent amener à se trouver en conflit avec Packard et Pinchback, c'est là le secret du dénouement de l'intrigue; mais ce qui est certain c'est qu'il y avait bien des espérances en jeu et que l'appel d'une convention populaire est venu les contrarier.

Le *Picayune* qui s'est fait le champion de l'opposition à la convention, a cru devoir se renforcer de l'opinion de quelques citoyens et il a eu recours au système des entrevues. Nous ne trouvons dans les conversations de son rapporteur avec MM. Penn, Phelps, I. N. Marks et E. A. Burke, aucun argument nouveau contre la convention, mais nous y trouvons plusieurs assertions qui ne peuvent soutenir la discussion, car elles nous paraissent être démenties par les faits.

Le grand avantage que Mr Penn voit dans le compromis c'est le rétablissement de la paix et du calme.

Sans doute les généraux de Grant ont pu dire, après le 17 septembre 1874 et le 5 janvier 1875, en parodiant le mot d'un général russe à Varsovie "L'ordre règne à la Nouvelle-Orléans." Mais cette paix et ce calme sont-ils ce que désirait le peuple, quand mieu de ce qu'il voulait ne lui a été accordé? L'honorable Mr Penn ne peut nous citer aucune réforme, aucune réduction d'impôt comme résultat du compromis. Il voit une garantie additionnelle dans l'adjonction au Bureau de liquidation de la dette d'Etat, de Mr Phelps, président de la Bourse au Coton. Si nos informations sont exactes, cette adjonction n'est une garantie que pour les porteurs de Bons et nullement pour les contribuables, à cause de la manière de voir de Mr Phelps sur les questions financières.

Le même Mr. Phelps a émis dans sa conversation avec le rapporteur du *Picayune*, les étranges théories qui suivent: "Nous sommes trop pauvres dans cet Etat pour faire beaucoup de politique." Eh! mais qu'est-ce qui nous a rendus si pauvres, si ce n'est la politique radicale? Et si nous pouvions regagner de l'argent en cessant de faire de la politique, à quoi cela nous servirait-il, si les radicaux, maîtres de la situation, continuent à nous le voler sous toutes les formes? "Je suis opposé à une Convention, dit encore Mr. Phelps, parce que j'appréhende que cette question de compromis sera ressuscitée et que la paix dont nous avons joui depuis plusieurs mois, et qui a produit une AMELIORATION INCALCULABLE DANS LE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans, sera rompue!"

Nous aimons à croire que Mr Phelps n'a pas prononcé les paroles qu'on lui attribue, elles prêteraient trop à rire à ses dépens.

Une amélioration incalculable dans le commerce de la Nouvelle-Orléans depuis plusieurs mois! En vérité! Et dans quelle branche d'affaires? Nous n'avons entendu depuis six mois que des plaintes et des lamentations: "Le commerce est mort, disait-on de tous côtés." Il n'est pas un homme d'affaires qui ne soit prêt à démentir l'assertion mise dans la bouche de Mr Phelps et lui-même n'oserait la signer de son nom. Quant à la situation de la propriété foncière, elle n'a fait qu'empirer.

La paix, le calme, le *statu quo*, mais les honorables interlocuteurs du *Picayune* y songent-ils? Mais c'est la paix et le calme du tombeau! Nous voulons que la Nouvelle-Orléans renaisse de ses cendres, que la Louisiane respire, travaille et produise pour elle-même et non pour ses exploiteurs, et c'est pour cela que nous ne voulons ni repos, ni trêve tant que le cauchemar du radicalisme nous étouffera et nous paralysera.

Vous avez assez de politique! Nous en avons bien trop, nous qui sommes sur la brèche depuis huit ans sans repos ni trêve. Vous savez bien que la guerre n'est pas finie et qu'elle ne peut finir que par le renversement du radicalisme. Mais la différence entre vous et les citoyens dévoués et désintéressés qui demandent une convention, c'est que vous voulez renvoyer au jour même ou à la veille de la lutte le soin des préparatifs tandis qu'il n'y a pas un jour, pas une heure à perdre pour organiser le peuple et le mettre en état de lutter contre un adversaire auquel tous les moyens sont bons, qui a l'avantage du terrain, et qui ne perd pas une minute.

Les intérêts particuliers ne doivent pas être négligés, mais distraire quelques heures pendant un jour ou deux de ces intérêts, afin de travailler à la rédemption de l'Etat, ce n'est pas les négliger, c'est les servir. Si la politique n'était pas en travers du chemin des affaires, vous auriez raison au point de vue étroit de l'intérêt individuel, mais elle y est et c'est l'intérêt bien entendu de tous de détruire l'obstacle qui s'oppose à tout retour à la prospérité.

SOUSCRIPTION
pour les Inondés du midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.
Nile-Orléans, 27 septembre 1875.
Liste No 25.—M. F. Rosandin.

Pamaque Toujague	$ 1 00
Profit sur or et argent	3 05
Total	$ 4 05
Listes précédentes	$9,441 37
Total général	$9,445 42
Remises faites précédemment de fcs 27,000	5,046 45
Balance	$4,398 97

Avec cette somme il a été acheté le 28 une traite au cours de £ 50 à vue, de fcs 15,295 35, ce qui porte à fcs 42,295 35 le total des sommes envoyées en France.

Les membres du comité général de la souscription sont invités à assister vendredi soir à une réunion qui aura lieu à six heures et demie dans les bureaux de MM. A. Rochereau & Co, pour entendre le rapport d'un comité spécial qui a été chargé de vérifier les livres et les comptes du trésorier.

Nous publierons dimanche divers documents relatifs à la souscription.

Le meeting des Eco'es Publiques.

Les citoyens de la Nile-Orléans se sont portés en masse hier soir sur la place Lafayette pour protester contre l'outrage commis par le Bureau d'école dans le choix du personnel enseignant. Nous avons vu rarement autant de monde réuni sur le même point et l'enthousiasme de l'indignation ne faisait pas défaut.

Le meeting a été appelé à l'ordre par Mr R. B. Forman et Mr E. B. Philips a été élu président à l'unanimité, avec les vice-présidents dont les noms suivent:

S. B. Newman,	J. M. Putnam,
Hy. Renshaw,	Sam. Boyd,
Geo. Jonas,	B. M. Pond,
L. R. Coleman,	Paul E. Théard,
Jno. Cheffer,	W. C. Block,
Jas. J. Day,	D. B. Morey,
J. J. Irby,	J. A. Gresham,
J. Cassard,	Jno. A. Payne,
L. C. Levy,	A. P. Masson,
M. F. Sabilski,	Scott McGehee
Fed. Wing,	B. J. West,
A. Brittin,	T. F. Gwatney,
Jas. Schwartz,	C. Hunt,
R. F. Buckner,	Leopold Hunt,
E. H. Levy,	Leopold Christ,
M. W. Joyce,	D. P. Scanlon
Rich Flower,	Jno. T. Hardie,
C. H. Allen,	T. M. Hall,
H. Hallen,	Victor Meyer,
A. W. Cosworth,	T. W. Collens jr. Sec.

Le président remercie l'assemblée de l'honneur qui lui était conféré et explique en quelques mots l'objet du meeting.

Le juge Kennard, invité à prendre la parole, cite les divers articles de la Constitution qui défend à la même personne d'occuper deux places à la fois. Il dit que le parti républicain effrayé de Pinchback lui avait laissé prendre la direction des Ecoles Publiques afin de le calmer un peu; que toute la bande avait perdu le droit de réclamer son salaire. Il se fonde sur l'art. 135 de la Constitution des Etats-Unis et ajoute: Qu'est-ce qui nous porta à défier George III en 1776, si ce n'est la tyrannie?

Après le discours du Juge Kennard, on lit une lettre du Dr Palmer, qui s'excuse de ne pas prendre part au meeting parce qu'il craindrait de se mêler à la politique, chose qui doit rester étrangère à son ministère, mais il partage l'indignation des citoyens et se prononce fortement contre la fusion des écoles et pour la séparation des enfants des deux races. Il est convenable et juste, dit-il, qu'ils reçoivent tous les mêmes avantages d'instruction et d'éducation, mais dans des écoles distinctes. Ils ne pourront que gagner à être séparés les uns des autres.

C. F. Buck parle ensuite. Il passe brièvement en revue la position dans laquelle nous nous trouvions auparavant et qui donnait satisfaction à tout le monde. Il dit que tous les professeurs en place maintenant ont été nommés dans un but politique, que la communauté ne doit avoir aucune confiance dans le bureau d'école et que la constitution de 1868 n'est pas celle du peuple libre de la Louisiane, que ce peuple n'a pas eu de voix depuis le jour où nous fûmes dominés par les bayonnettes fédérales.

La seule chose qu'il ait à dire au Bureau d'école c'est de s'abriter sous le même pouvoir tant qu'il lui sera favorable dans cet Etat, car il est certain qu'un jour cette oppression cessera. Nous sommes réunis aujourd'hui comme de vrais républicains ne demandant la tyrannie pour personne et voulant la justice pour tous, répudiant la corruption et désirant le bien être de tout l'Etat.

Le Révd. Bufford a adressé au Président une lettre où il dit qu'il ne peut assister au meeting mais qu'il partage entièrement l'indignation des citoyens et l'opinion qui a suscité le mouvement.

Le Prof. Alex. Dimitry s'avance alors et dit d'une voix forte et retentissante: Il y a 30 ans, vous aviez des écoles publiques dignes de ce nom. Elles ne sont plus. Vous aviez des écoles qui n'auraient pas souffert la dégradation actuelle. L'orateur dénonce celui qui a usurpé la position de Ebt Lusher. Il dit que les jours malheureux sont près de leur fin, et que le temps où le barbare africain, qui se dit civilisé parce qu'on a voulu en faire un homme politique, sera bientôt passé.

Mr Dimitri fait le portrait de quelques membres du Bureau. Le premier, mais non le plus petit, qui fut un grand chef dans les armées confédérées et qui est aujourd'hui un renégat. (Cris: Longstreet).

Le second qui peut aujourd'hui secouer la basque de l'infamie, qui était auparavant un modèle de savoir, mais qui est maintenant abhorré de tous. (Cris: Alfred Shaw).

Le troisième, un homme bien élevé, mais qui s'est prononcé comme l'ennemi du peuple et qui a tout fait dans son journal pour avoir une position. (Cris, Tom Tracy).

Le quatrième, un juge qui devrait être comme la statue de la justice, ferme et inébranlable dans l'administration des lois de cet Etat, mais qui s'est fait connaître à tous pour ses infamies. (Cris Barry alias Soda Water Lynch.)

Mais je dirai, comme dans la prière, pardon pour lui parce qu'il ne sait pas ce qu'il fait. C'était un mauvais professeur dans une de nos écoles primaires.

Le cinquième était un porte-clé dans notre geole de paroisse, qui aurait dû être dedans au lieu d'être dehors. (Cris, Tom Carey.)

Le sixième—celui-là, je l'approche avec le plus profond respect, car il est un natif de cette ville et était connu comme un bon citoyen et un homme intelligent, mais qui fait partie aujourd'hui de cette infâme bande. (Cris: Alf. Bourges).

Le septième—un esclave de naissance qui, pendant qu'il était au service d'un officier confédéré, se flatta d'avoir capturé un officier fédéral et qui est remarquable par son ignorance. (Ingraham).

Mais le chef est P. B. S. Pinchback, le plus fameux coquin de toute la bande et dont vous connaissez tous la vie et la carrière.

Après ce discours les résolutions suivantes ont été lues et approuvées. Un comité de cinq sera nommé par le Président pour agir en vertu des résolutions du meeting. Les noms des cinq membres du comité paraîtront dans notre prochain numéro.

RÉSOLUTIONS.

Attendu que cette assemblée est d'opinion que le Bureau actuel des écoles de la ville a été infidèle à l'importante mission qui lui avait été confiée; qu'il s'est prostitué en agissant dans un but politique; qu'il a, sans motif et au préjudice des écoles, destitué des professeurs expérimentés, des dames dont l'habileté et l'honorabilité sont bien connues, pour faire place à des personnes incapables; que des préférences personnelles, non justifiées par le mérite et les capacités, et même un but immoral et vil, ont été ouvertement dénoncés comme ayant influé sur le choix des professeurs et qu'il n'y a pas eu de contradictions à cet égard; que l'élection d'un homme de couleur pour l'enseignement des mathématiques à l'école Supérieure Centrale des jeunes garçons blancs et la détermination (audacieusement proclamée par P. B. S. Pinchback, chef reconnu des membres de couleur du Bureau,) d'amener forcément la décision de la question des races aux écoles publiques, constituent un grand danger pour la paix de la communauté, qu'elles sont imprudentes, qu'elles sont, croyons-nous, contraires aux idées et aux vœux d'une majorité de la population de couleur elle-même aussi bien que des conservateurs de tous les partis; attendu que le mélange, par contrainte, des enfants de toutes les races, couleurs et conditions, aux mêmes écoles, dans les mêmes salles et sur les mêmes bancs, est contraire aux principes d'humanité, répugne aux instincts des deux races et n'est exigé par aucune loi ni aucune constitution de notre Etat;

Et attendu que le dit bureau est injustement constitué—le nombre des membres de couleur étant égal à celui des membres blancs; attendu que la population de la Nile-Orléans est de 145,721 blancs et 57,647 personnes de couleur;

Il est résolu par le peuple de la Nouvelle-Orléans ASSEMBLÉ EN MASSE, sans égard aux distinctions de parti—

1° Que le Bureau des écoles de la ville, tel qu'il est constitué actuellement, viole les principes fondamentaux du droit de représentation; que la justice—la justice pour tous, noirs et blancs—en exige la réorganisation;

2° Que ce bureau est incapable, moralement, et à cause du manque de culture et d'éducation de la plupart de ses membres, de diriger les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans—direction qui demande de l'honneur et de la responsabilité; que vu les actes honteux dont il est accusé, il mérite l'opprobre des citoyens des deux races; qu'il est requis, par ceux qui ont le droit de se faire entendre en ce moment, d'abandonner le poste qu'il a souillé.

3° Que rien dans les présentes résolutions, ne doit être interprété de manière à y trouver une intention quelconque, de la part des blancs, de refuser aux hommes de couleur aucun des bénéfices que leur accordent les lois qui ont trait à l'éducation et aux écoles, mais nous croyons qu'il leur serait nuisible, qu'il serait nuisible à la cause de l'éducation, à la tranquillité publique, à la bonne entente des races, d'amener forcément un mélange sans la justification d'un bienfait ou d'un avantage quelconque à obtenir, sans un prétexte de nécessité, mais contrairement aux sentiments de toute une communauté.

4° Que si nous ne parvenons point, par les moyens actuels, à régler la question des écoles, nous déclarons que nous demanderons aux tribunaux des Etats-Unis de se prononcer sur la validité de la taxe, que nous savons déjà être injuste, oppressive et qui—nous avons de bonnes raisons de le croire—est inconstitutionnelle.

5° Que nous n'obéissons, dans cette circonstance, à aucune influence de parti, la question s'élevant bien au-dessus de la politique et touchant à l'intégrité même de notre société.

Nous invoquons donc la coopération des bons citoyens de tous les partis dans cette tentative dont le seul but est de purifier nos écoles publiques et de leur rendre le respect et la confiance de la communauté.

6° Que le Bureau des écoles, tel qu'il est composé actuellement, existe en violation de la Constitution de la Louisiane, d'après laquelle nul ne peut occuper plus d'un poste donnant des émoluments ou exigeant de la confiance.

7° Qu'un comité de cinq sera chargé de porter à la connaissance du Bureau les vœux de cette assemblée et de prendre les mesures nécessaires pour atteindre le but qu'elle se propose.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main, hier, à Mr Alex Marks, de la maison Hoffman, Marks & Cie, qui est arrivé avant-hier d'Europe, où il a passé l'été. Il revient plein de santé et de vigueur et prêt à entrer dans une nouvelle campagne d'affaires avec l'activité et l'énergie qui le caractérisent.

MAISON FERNANDEZ ET VILLA.—Le magasin de cigares de MM. Fernandez et Villa, au coin des rues Royale et Douane, est connu de tout le monde. Les cigares qui s'y vendent proviennent des premières fabriques de la Havane. Mr M. R. Fernandez partira samedi prochain par le C. W. Lord, pour cette dernière ville où l'appellent les affaires de sa maison et où il se propose de choisir lui-même un stock considérable et assorti des plus célèbres produits du pays. A son retour il se hâtera de publier dans *l'Abeille*, au profit de ses clients et des fumeurs en général, la nomenclature de ses plus savoureux échantillons.

UN NOUVEAU PRODUIT DE LA VIGNE.—Nous pensions que l'on ne pouvait tirer du jus de la treille rien de mieux que les crus les plus renommés des vignobles de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne, et les plus fines eaux-de-vie de Cognac. Nous nous trompions. Voici une nouveauté que nous recommandons aux Gourmets. C'est de l'eau-de-vie mousseuse ou autrement dit du Cognac-Champagne. Nous avons dégusté hier un verre de Cremant-Impérial de Cognac qui a toute la saveur de la plus fine eau-de-vie en même temps que le piquant du vin de Champagne. Nous ne connaissons rien de plus agréable comme pousse café. Ce nouveau produit de la vigne est importé de Cognac par la maison Vergnole et Vincens, 73 rue Decatur.

WORKINGMEN'S BANK. (Banque des travailleurs.)—On verra par une notice insérée plus loin que cette banque, qui est en même temps une caisse d'épargne, ne néglige rien pour être vraiment digne de son titre. Il n'est pas facile pour les travailleurs de faire leurs dépôts pendant la journée. Aussi la banque dont il s'agit annonce-t-elle qu'à partir du 1er octobre elle rouvrira ses portes de 6 à 7 heures du soir, pour recevoir les dépôts de quelque valeur qu'ils soient. C'est là un avantage qui ne peut manquer d'être apprécié. De cette manière la Banque des travailleurs rendra autant de services comme caisse d'épargne que comme institution de crédit. Elle est située dans le centre des affaires, rue du Canal 94, à côté de la rue du Camp.

LONE STARS & AMATEUR BASE BALL CLUBS.—Ces deux clubs donneront samedi, 13 novembre, dans la salle Stonewall Jackson, un premier grand bal paré et masqué. Nous prions le comité d'agréer nos bien sincères remerciements pour les invitations qu'il nous a adressées.

SPRINGHILL COLLEGE.—Ce grand collège, situé près de Mobile, dans l'Etat de l'Alabama, fera l'ouverture de l'année scolaire 1875-76, le 6 octobre procain. Il faudra donc que les élèves soient prêts à partir le même jour par le train du matin où ils seront accompagnés par un employé de confiance du collège. Jusque là le Révérend Président de cette institution se tiendra tous les jours de 11 heures du matin à 3 heures du soir, au coin des rues Baronne et Commune, à la disposition des familles qui désireraient obtenir des informations.

COLLÈGE DE JEFFERSON.—Ce collège, si estimé et qui occupe un rang si distingué parmi nos établissements d'éducation, fera la réouverture de ses classes mardi, 5 octobre. Il faut donc que les parents ou tuteurs tiennent leurs enfants prêts à partir le 4 à 5 heures du soir par le bateau Henry Tête. Ils seront reçus à bord par un des Pères qui les accompagnera dans la paroisse St-Jacques, où l'établissement est situé.

UN BILLET GAGNANT.—Mme Jane Woods, 108 rue Constance, entre les rues Julie et St. Joseph, certifie, ainsi qu'on le verra dans une notice insérée plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de Wm. George, 188 rue du Camp, près de la rue Julie, un quart du billet de combinaison Nos 24, 43, 50 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de $5300, au tirage de mardi 28 septembre dernier, le montant du dit billet lui a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la compagnie.

GRAND DÉPOT DE MEUBLES.—J'admire vos meubles. Comme ils sont brillants et de bon goût. Où les avez-vous pris? — Je les ai pris chez J. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido—La première fois que j'aurai besoin de meubles j'irai-là. Mais combien les avez-vous payés? —Oh! je les ai eus à bon marché. Vous ne me croiriez pas si je vous disais ce qu'ils me coûtent.—Eh bien, vous avez fait là une fameuse affaire. Je suis bien aise de le savoir car j'ai besoin d'un canapé et d'un grand lit et j'irai le choisir chez Hubbard.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Réintégration.

Le comité du Bureau d'école, pour la présentation des professeurs, s'est décidé à réintégrer les 13 institutrices qui avaient été tout d'abord mises de côté sans cérémonie, dans les nominations générales de cette année.

Le comité a espéré avec cela calmer l'opposition des citoyens contre le bureau. S'il attend réellement ce résultat, le comité se trompe, car il est évident qu'avec les nominations nouvelles et les réintégrations le nombre des professeurs et institutrices sera encore plus considérable que l'année dernière, ce qui nécessitera une addition à la taxe des écoles.

Voilà donc le Bureau bien loin du moment où il passa une résolution opérant une réduction de $100,000 sur le budget. Pour mettre cette résolution à exécution il faudrait faire une réduction de 50 0/0 sur le traitement du corps enseignant. Ce n'est pas impossible, mais nous n'attendons pas une telle réforme d'un bureau composé comme il l'est aujourd'hui.

L'école Fillmore.

Un complot avait été formé, à ce qu'il paraît contre l'école Fillmore, par la population noire qui est numériquement très forte dans la rue Bagatelle. Cette population avait sur le cœur l'exclusion de ses enfants par une croisade soutenue des enfants blancs du quartier qui avaient réussi depuis la réouverture des écoles, à en écarter les élèves de l'autre race. De là la difficulté et de là le complot.

Il avait été décidé de faire une attaque contre les élèves de race blanche et tout était prêt pour l'exécution, quand la police, informée à temps, a envoyé une troupe de ses agents pour maintenir l'ordre dans le cas où il serait troublé. Cette précaution a suffi pour réduire à néant la conspiration. Hier matin les nègres se sont présentés dans le voisinage de l'école Fillmore, mais quand ils ont vu la police prête à repousser tout assaut et à déjouer toute tentative, ils se sont retirés paisiblement sans avoir inquiété personne. Nous les en félicitons; en se conduisant ainsi, ils se sont montrés meilleurs que ceux qui les ameutaient.

Ne rodez pas la nuit.

On peut encore roder de jour, mais gardez-vous bien de roder la nuit, à moins de vouloir à l'instant même exciter les soupçons de la police. St Westly Gibbs avait suivi cette règle prudente il n'eut point été arrêté par l'officier Sandrick, qui l'a emmené à la salle de police où il l'a fait enregistrer comme un caractère suspect et dangereux. Gibbs avait été surpris, dans la nuit de mardi à mercredi, faisant des plans rue Royale, près de la rue Marigny et prenant des mesures d'exécution qui n'annonçaient pas la bonne compagnie. Il est possible qu'il mette plus tard ses plans à exécution, mais pour le moment ils sont déjoués, grâce à la vigilance opportune et ombrageuse du policier Sandrick.

Feu à Alger.

Un feu, causé par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, a éclaté, hier matin entre 1 et 2 heures, dans une bâtisse en bois à deux étages, rue Alex, près de la rue Vallette, appartenant à Sebastian Coquit et occupée par J. Bethancourt et Frank S. Raphael. La bâtisse, qui était assurée pour $1200, a été totalement détruite.

Les flammes ont gagné les bâtisses possédées et occupées par Frank Mitchell comme entrepôt et écurie, et ces bâtisses ont partagé le sort de la première. La perte est de $300, couverte par une police de $500 à la compagnie d'assurance mutuelle du Sun et par une police de $400 à la compagnie d'assurance Hibernia.

Autre incendie.

Le feu a pris hier soir sur les 10 heures et demie à une maison basse en bois, située au coin des rues Tonti et Bienville, appartenant à Adam Scheur et occupée par Mr Brown, et l'a entièrement détruite.

Les flammes se sont étendues à une maison de bois à deux étages, rue Bienville, appartenant au même Adam Scheur et occupée par Robert Dalton. La destruction de cette bâtisse a été complète.

Une troisième maison basse, propriété de Mr Scheur et occupée par lui, rue Tonti, a été grandement endommagée par le feu et l'eau. Toutes ces bâtisses étaient assurées à la compagnie Germania.

Une quatrième maison, occupée par Jacob Herrian à qui elle appartenait, a été aussi atteinte par le même feu et réduite en cendres. Assurance au bureau de la même compagnie. Total des pertes $7000. La cause du feu est inconnue.

Mort de sa blessure.

Bernard Diétet, marchand de cigares, qui avait été blessé accidentellement par Frank Romeo, au café du Général Quitman, au coin des rues Ursulines et Levée, dans la soirée du 20, est mort des suites de sa blessure, hier matin sur les 9 heures.

Le sergent Bergeron.

Nous marquons une bonne note pour le sergent Bergeron qui a montré dans l'exercice de ses devoirs une fermeté que nous ne saurions trop louer. Voici à quelle occasion:

Mardi soir, sur les 8 heures, il voit un petit garçon qui jette des pierres à un poteau de lanterne, au coin des rues St-Pierre et Bourbon. Il accoste le petit malfaiteur et lui demande où il demeure. Pendant ce colloque la mère arrive; elle vent battre le sergent qui reçoit deux ou trois bourrades.

Le sergent, sans hésiter, arrête la femme et l'emmène au corps de garde, bien que deux ou trois cents personnes, qui s'étaient rassemblées, tentent de l'arrêter.

Il est suivi à la station par cette foule, qui menace le sergent et demande la prisonnière.

Un des émeutiers crie que si elle n'est pas rendue on tuera le sergent quand il sortira de la grille.

Nullement intimidé par cette bravade, Bergeron sort, empoigne l'homme qui avait crié et le fait entrer très bel et bien dans la salle de police où il n'a plus rien dit.

La foule, étonnée de ce dénouement, s'est retirée sans en demander davantage.

L'acide phénique devant la faculté en conseil.

La réunion annoncée des membres de la Faculté médicale a eu lieu hier dans l'amphithéâtre de l'Université de la Louisiane, rue Commune. A huit heures, le docteur Armand Mercier a appelé la réunion à l'ordre et le docteur Solomon a été désigné comme secrétaire. Une quarantaine de docteurs étaient présents et nous avons reconnu parmi eux les plus éminents praticiens de la ville.

Le docteur Mercier, après avoir lu les résolutions adoptées aux deux meetings du second district et rendu compte des missions des deux comités auprès de l'administration municipale et du Bureau de santé, a rappelé les points sur lesquels l'Assemblée était appelée à délibérer, points déjà publiés dans *l'Abeille*.

Le Dr Tebault a présenté une communication du Dr Brickell qui s'excusait de ne pouvoir venir à la réunion et qui envoyait son opinion par écrit. Le secrétaire a donné lecture de cette communication dont la conclusion est que l'acide phénique ne peut faire aucun bien et que, s'il ne fait pas beaucoup de mal, c'est de l'argent dépensé en pure perte.

Le Dr Alpuente a lu un assez long travail, dans lequel il s'est attaché à démontrer que non seulement l'acide phénique ne tuait pas les virus ou les germes, mais qu'il les préservait au contraire. Il a relaté les curieuses expériences faites sur le vaccin qui, après avoir été momentanément rendu inactif par l'acide phénique, reprend toute sa force, au bout de quelques jours, s'il est dissous dans un peu d'eau. De même l'acide phénique appliqué sur les graines ne détruit pas leur pouvoir de germer dès qu'elles en sont débarrassées par l'évaporation.

Le travail du Dr. Alpuente décrit aussi les effets de l'action de l'acide phénique sur les microsoaires et autres animalcules microscopiques et sur l'action délétère qu'il produit même chez l'homme par l'application sur la peau ou l'absorption. Cet acide a une action très forte sur le système nerveux. Mais comme désinfectant il n'a qu'une action locale et momentanée et ne détruit ni les virus, ni les germes.

Le Dr. Tebault a rappelé toute une série de faits concluants, déjà connus des lecteurs de *l'Abeille*, établissant que l'emploi de l'acide phénique et de tous les désinfectants connus au navire *Valparaison* en 1873, n'a pas empêché la fièvre jaune d'y prendre naissance. Cet emploi a été aussi inutile dans le Quatrième District en 1871, 1872 et 1873.

Le Dr. Anderson n'a dit que quelques mots, mais il a été très catégorique dans sa condamnation de l'acide phénique et a déclaré que, sans avoir fait aucun bien à personne, il avait rendu beaucoup de gens malades.

Le Dr. Jones a lu un travail assez long rempli de statistiques intéressantes et instructives sur la fièvre jaune dans ces rapports avec l'emploi de l'acide phénique. En 1866, pas d'acide phénique, 185 décès de fièvre jaune. En 1867, la première année où on a employé l'acide phénique, il y a eu 3107 décès de fièvre jaune. En 1869, il n'y a eu que très peu de cas, mais en 1870, malgré l'abus de l'acide phénique il y a eu 507 décès, et c'est dans le mois où l'on a jeté le plus d'acide qu'il y a eu le plus de décès. S'il n'y a pas eu de grande épidémie depuis quelques années, c'est que le régime radical ayant ruiné le pays, il n'y a pas eu d'émigration. C'est donc à ce régime et non au Bureau de Santé et à l'acide phénique qu'on doit l'absence d'épidémie.

Le Dr Ernest Lewis a dit que tous les médecins étant d'accord pour reconnaître que l'acide phénique ne pouvait détruire la fièvre jaune, il fallait examiner s'il était nuisible. Il a cité l'expérience concluante de 1867 et a cité les plus hautes autorités médicales de Paris et de Londres sur l'acide phénique. Selon le savant Gubler, professeur de matière médicale à l'Académie de Paris, l'acide phénique n'est pas un véritable désinfectant; il n'agit que comme tannin par le contact direct et il ne masque une mauvaise odeur qu'en y substituant la sienne. Les symptômes qui ont été signalés ici chez les personnes qui ont souffert des aspersions dans le Second District sont exactement conformes aux effets toxiques décrits par la science. L'acide phénique, par ses effets sur les personnes bien portantes, ne peut que favoriser la propagation de la fièvre jaune, et il peut augmenter la mortalité par son action sur ceux qui en sont déjà atteints.

Le Dr LeMonnier, membre du bureau de santé, cite 19 années pendant lesquelles il n'y a pas eu d'épidémie de fièvre jaune, bien qu'on n'employât pas l'acide. Depuis qu'on l'emploie on a eu aussi quelques années sans épidémie. Mais personne n'a jamais pu dire pourquoi on avait une épidémie ou pas d'épidémie. Il a dit que cette année sur 46 cas rapportés il y a eu 28 décès, 10 guérisons et il reste 8 cas en traitement. Il a fait observer que dans les maisons où avaient eu lieu les premiers décès et qui avaient été désinfectées de toutes les manières de nouveaux cas avaient éclaté, ce qui ne prouve pas en faveur de l'efficacité de l'acide phénique.

Sur motion du Dr. Tebault, le président est autorisé à nommer un comité de six membres auquel sont référées toutes les communications et observations lues et qui présentera des résolutions à l'assemblée à la prochaine séance.

Le comité est ainsi composé: docteurs Sabin Martin, Tebault, Jones, J. H. Lewis, Ernest Lewis et Logan.

Sur motion l'assemblée s'ajourne à mercredi prochain à sept heures.

TEMPERATURE.—29 Septembre 1875. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	67	19
12 M.	75	24
3 P. M.	74	23
6 P. M.	72	22

39.

Remède contre les effets de la dissipation. On ne peut pas trop sévèrement condamner les excès alcooliques, soit à cause de leurs effets destructifs sur la constitution, soit à cause de leur influence pernicieuse sur le bien-être général de l'homme. En même temps il est peu probable que l'homme y renonce jamais. Un sentiment commun d'humanité semble donc conseiller les moyens les plus efficaces de contrecarrer leurs effets. Parmi les stimulants médicaux, il n'y a rien qui soit si admirablement calculé pour remédier aux conséquences physiques de la boisson que les "Hostetter's Stomach Bitters" qui combattent les nausées et les maux de tête qu'elle cause, qui raffermissent les nerfs et procurent ce repos sans fièvre si bon pour rétablir la santé altérée par les excès. Les symptômes bilieux causés par la dissipation sont promptement dissipés par les Bitters, qui sont aussi un excellent remède pour les désordres qui affectent l'estomac, les boyaux, le foie, les organes urinaires, auxquels il procure du ton et une grande régularité.

Décédé, hier, à 9 heures du matin, à l'âge de trente-trois ans, BERNARD DITTÉ, né à Lafitaille, Département des Hautes-Pyrénées (France.) Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses neveux A. Cazaux et B. Cazaux, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 1 heure de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, rue Douane No 131, entre les rues Bourbon et Dauphine.

De la part de ses neveux.

Décédée le 28 septembre 1875, à Indépendance, Lne: demoiselle HENRIETTE HUBERT. Les amis des familles Hubert et E. Warren McKee, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin 30 septembre à 10 heures. Le convoi partira de l'église de l'Immaculée Conception.

MESSE.

Une messe pour le repos de l'âme de GABRIEL MOMAS sera célébrée à la Cathédrale St-Louis le jeudi 30 septembre à sept heures du matin. Les amis et connaissances du défunt et de sa famille sont invités à y assister. 29sept—2f

Société Française de Bienfaisance de Jefferson.—Assemblée générale trimestrielle.—MM. les officiers et les membres de cette Association, sont respectueusement notifiés que le LUNDI 4 OCTOBRE courant, il y aura une assemblée générale régulière, et que la plus grande ponctualité est requise de tous les sociétaires. On se réunira à la salle habituelle, Louisiana Avenue, à 7 h. PRÉCISES du soir.—(Obligatoire.)

Par ordre du Président.
LOUIS GREGOIRE, Secrétaire.
30 sept—1,2,3 oct.

WORKINGMEN'S BANK,
(Banque des travailleurs.)

Intérêt sur les dépôts faits au département des épargnes.

POUR la convenance des classes ouvrières et de ceux de ses clients qui n'ont pas le temps de faire leurs dépôts de 9 à 3 heures, cette banque à dater du **1er octobre**, sera rouverte, pour recevoir les dépôts seulement, tous les soirs de 6 à 7 heures.

J. B. MONDIEGT, Caissier.
30 sept—3f

Comité Général
de la Souscription pour les Inondés du Midi de la France.

Une assemblée générale de ce Comité est convoquée pour VENDREDI soir, 1er octobre, à six heures et demie, dans les bureaux de MM. A. Rochereau & Co, rue St-Louis, pour la vérification des comptes du trésorier et la clôture des opérations du Comité.

Par ordre du Président, F. LIMET.
Le Secrétaire, J. B. MONDIEGT.
30 sept—2f

Avis.

LA réunion annuelle du C. C. R. A. aura lieu VENDREDI, 1er octobre 1875, à midi, au Grunewald Hall.

Mme H. G. HODGSON, Secrétaire.
30sept—2f

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1875.

La soussignée certifie qu'elle avait le 1/4 de billet combinaison Nos 24—43—50—Classe 231 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de cinq mille trois cent piastres mardi, 28 septembre 1875. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents, au bureau de Wm. George, No. 188 de la rue du Camp, près Julie. Le montant en a été promptement payé, sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

Mme JANE WOODS,
Demeurant au No. 108 de la rue Constance, entre les rues Julie et St-Joseph. 30 sept—1f.

LES candidats qui désirent être admis à l'Agricultural and Mechanical College pour la session qui commence le 4 octobre, doivent se présenter à la bâtisse de l'Université, angle des rues Commune et Baronne, à l'examen à lieu. Le bureau du collège sera ouvert tous les jours de 9 heures à midi.

Par ordre du bureau de contrôle.
J. L. CROSS, Président.
30sept—3f

A CAUSE du jour de fête, nos magasins seront fermés JEUDI, 30 du courant.

THEODORE DANZIGER & SON,
No 203 rue du Canal,
et 228 et 230 rue Royale.
30sept—1f

AVIS.

NOTRE magasin sera fermé AUJOURD'HUI (Jeudi) 30 septembre 1875, à cause de la Fête. Il rouvrira vendredi, matin, 1er octobre 1875.

FELLMAN BROS.
133, rue du Canal.
30 sept—1f

AVIS AUX FAMILLES.
COLLEGE JEFFERSON, à St-Jacques.

LA session de 1875-76 de cette institution commencera MARDI 5 octobre. Les enfants devront quitter la ville LUNDI 4 octobre, à 5 heures de l'après-midi, par le bateau le Henry Tête: un ou plusieurs frères du Collège les accompagneront.

3 sept au 4oct. P. POURSINE & CO., agents.

AVIS.

Nile-Orléans, 29 Septembre 1875.

Collége de Spring Hill,
Près Mobile, Alabama.

LE 6 octobre ayant été fixé pour l'ouverture de la session de 1875-76, les familles et les tuteurs sont priés de se préparer de manière à ce que les enfants puissent quitter la ville par le train du matin de 6 heures, sous la garde d'un officier du collège.

Dans l'intervalle, on peut voir le révérend, président, tous les jours de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'angle des rues Baronne et Commune.

P. POURSINE & CO., agents,
au No 140 de la rue Gravier.
30 sept—jusq. 6 oct.

AVIS.

Le tarif suivant des prix est adopté par les soussignés; il doit prendre effet à dater du 1er octobre 1875 et continuer jusqu'au 31 août 1876.

COMPRESSION.

Pour les ports étrangers directement ou par voie de la côte, soit par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle	75 cts.
Pour les ports de la côte, par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle	60
PRIX POUR LES EXPÉDITEURS	
Transport par dray au navire et travail, par balle	25
Travail pour embarquer les cotons, envoyés par les expéditeurs, par balle	10
Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures devant être fournies par la presse	15
Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures étant fournies par les expéditeurs	5
Pour chaque bande extra	12½
Sur le coton dont la marque du navire n'a pas été désignée le jour où il a été pesé, pour l'entrepôt et le travail par balle, avec privilège d'y demeurer trois jours	10
Après l'expiration des trois jours, pour l'entrepôt pendant le premier mois en y comprenant les trois jours	30
COTON EN PETITES QUANTITÉS.	
Sur de petites quantités les prix pour le travail et l'entrepôt à n'importe quelle époque du 1er octobre 1875 au 31 août 1876, par balle	30
Charroi extra sur le coton renvoyé du navire, du steamer ou du chemin de fer, par voyage 12 1/2 cts. devant être payé par l'expéditeur, par balle	25
Travail à cet effet	10
Pour l'expédition du coton	15

Sur tout coton avec marque du navire ou en petite quantité transporté d'une presse à une autre à l'effet d'être mis à l'entrepôt ou compressé, ou embarqué sans avoir été compressé, par balle 25 cts. qui devront être payés par l'acheteur en délivrant le coton.

Le coton pris avec la marque originale du planteur, s'il est retiré le jour où il a été reçu à la presse et pesé, sera délivré sans aucun frais.

Nouvelle Orléans, 29 septembre 1875.

Levee Steam Cotton Press, J. C. Denis, Président.
Commercial Press, Smith & Goldsmith.
Penn. Kentucky and Anchor Yard, Herndon & Krumbhaar.
Canal Street Press, J. C. Van Wickle.
Orleans, Shippers', Pelican and Crescent City Presses, Ham Boyd & Co.
Virginia Press, Lewis & Lynd.
Alabama and Factors' Presses, S. Hayward.
Louisiana Press, E. K. Bryant.
Atlantic Press, M. J. Zunts & Co.
Jackson Press, O'Brien & Co.
Fire Proof Press, J. P. Moore.
Planters' Press, Abbatt, Randolph & Johnston.
Union Press, A. P. Mason.
Natchez Press, I. A. Levy, Jr.
Empire Press, Warren Ewen.
Terrell Press, R. Terrell.
Cooper Press, S. C. Coulon. 30sept

Demande.

UNE dame déjà âgée, pouvant donner des LEÇONS d'anglais, de français et de musique, trouvera à s'employer immédiatement dans une famille respectable.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Mr. Joseph David, au No 127 rue Decatur.
30sep—6f

U. A. GUERINGER. — C. A. CARRIÈRE.

GUERINGER & CO.

13 . . . Rue St-Charles . . . 13,

FOURNITURES POUR HOMMES, CHEMISES, BONNETERIE, CRAVATES, PARAPLUIES, ARTICLES DE FANTAISIE, &C., &C.

29 sept—1m

Société de Bienfaisance des Bouchers.

Neuvième anniversaire de sa fondation.

MESSIEURS les invités et les sociétaires sont respectueusement notifiés que la SORTIE et le BANQUET auront lieu le 3 octobre prochain.

On se réunira à la salle au Marché Poydras, à 1 heure P. M., en tenue de cérémonie, et avec insignes.

La plus grande ponctualité est requise de tous les membres. Ceux qui ne se conformeraient pas aux règlements seraient sujets aux amendes infligées par le Comité Arbitral.

Par ordre du Président, WM. MAYLIE,
L. GREGOIRE, Secrétaire. 25 sept—3t

Chaussures ! Chaussures !

RÉDUCTION, RÉDUCTION EXTRAORDINAIRE!

Ouverture de Saison.

MAISON STE-ANNE,
AU DRAPEAU ROUGE.
COIN ROYALE ET STE-ANNE.

Ventes sans Réserve.
STOCK IMMENSE !

AFIN de faciliter un écoulement rapide du stock d'été et faire place aux vastes consignations adressées à cette agence populaire,

Le Southern Shoe Manufacturing Co. a ordonné une réduction de cinquante pour 100 sur tous les marchandises détaillées à son agence.

Le public ne manquera pas de saisir une occasion aussi rare où l'on trouve des chaussures de 10 cents à $1 la paire,

AU COIN ROYALE ET STE-ANNE.
1ersept—1m. PP—D M J.

En débarquement
du navire PEGASE venant de Bordeaux, et en magasin,

300 BARRIQUES Vin rouge "Château Bellevue" de P. Halin Fils.
150 Barriques Vin rouge "Chât au de France" de P. Brugère.
150 do Vin rouge "Graves D'Ambarès" de Ducasson et Larose.
100 do Vin rouge "Côtes" de Duclos Frères.
75 do Vin blanc "Clairac" de Javergac, Viremondoy & Cie.
250 Caisses Vermouth, Noilly, Prat & Cie.
50 do do Martini, Sola & Cie.
200 Paniers Huile d'olive, J. Piagniol.
100 do do do A. Puget.

A vendre par J. MANDIN & CIE., No 57 Rue Decatur.
28 sept—3f

Avis.

LE soussigné, autrefois chez P. P. TRICOU, informe ses amis et anciens clients qu'il a ouvert un magasin de FOURNITURES POUR HOMMES au No 13 de la rue St-Charles, et espère qu'ils voudront bien lui continuer leur clientèle comme par le passé.
29sept—6f ULYSSE A. GUERINGER.

Demande d'associé.

ON demande, dans une maison établie depuis longtemps, un associé ayant un capital de $6000 à $10,000, comptant. On préférerait une personne qui connaît le commerce des marchandises sèches. Toutes les communications devront être confidentielles. S'adresser aux initiales H. T. Nouvelle-Orléans, Lne. 25sept

Demande d'emploi par un Sucrier.

UN bon SUCRIER offre ses services pour faire la roulaison des cannes sur une habitation. Il pourra donner de bons renseignements. S'adresser par lettre à L. G., bureau de l'Abeille.
28 sept

Demande.

TROIS VENDEURS de première classe. S'adresser, en donnant les références et en spécifiant le salaire, par voie de la Poste, P. O. Box 186. 14 sept—

Demande de Cuisinière.

ON demande immédiatement, une CUISINIERE pour la Baie St-Louis. S'adresser dans l'après-midi, à partir de trois heures, au No. 124 de la rue Bourbon. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 10 sept—

Demande d'emploi.

UN homme de trente-huit ans, natif de la Nouvelle-Orléans, parlant l'anglais et le français offre ses services comme commis, comme garçon de magasin ou homme de peine. Il se chargerait au besoin de cultiver un jardin et de soigner des chevaux. Bonnes références. S'adresser à Gaston C., bureau de l'ABEILLE. 10 sept

Attention!! Attention!!

MR. CHS. TROUILLY, appelle l'attention des personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance sur la grande réduction de ses prix au No 36 rue St-Charles.

BARBES, 15 Cts.
SHAMPOON, 25 Cts.
COUPES DE CHEVEUX, 35 Cts.

Il a constamment en magasin un bel assortiment de linge pour messieurs et d'articles de fantaisie au plus bas prix.
19 sept—1m-D-Mar-J.

INSTITUTIONS.

Académie de la Visitation.

ON PRIE respectueusement les parents qui désirent envoyer leurs filles ou leurs élèves pensionnats, de diriger leur vue vers l'ACADEMIE DE LA VISITATION près de Mobile, à trois milles du Collège de Spring Hill.

Pour les détails et les prospectus s'adresser aux Rév. Pères Jésuites ou à Mr ARTHUR OLIVIER, No 50 rue du Canal.
5 sept—5, 9, 12, 16, 19, 22, 26, 30 sept et 3 oct—9f

Collége de l'Immaculée Conception,
Au coin des rues Baronne et Commune.

CETTE institution commencera sa session VENDREDI PROCHAIN, 1er octobre.
28sept—6f

St. Aloysius Academy
Dirigé par les frères du Sacré-Cœur
Coin Chartres et Quartier.

CETTE institution, si favorablement connue de tout le monde pour les soins particuliers portés à l'éducation morale et chrétienne de ses élèves, sera ouverte le premier lundi d'Octobre. Les études comprennent les cours préparatoires et commerciaux.

Le Français, l'Allemand et la musique vocale sont compris dans les prix de l'enseignement.
19 sept—1m

JEFFERSON ACADEMY,
Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.
—Dirigé par—
G. J. LORD.

LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.

Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académie. 4sept—2m

St. Stanislas Commercial College.
BAY ST-LOUIS, MISS.

Cette institution est sous la direction des "Frères des Sacrés Cœurs." La réouverture des classes aura lieu JEUDI, le 16 septembre. Les parents voulant procurer à leurs enfants une excellente éducation commerciale, accompagnée des meilleures conditions pour leur santé et leur bien-être, trouveront là tous les avantages désirables.

Pour toute information, s'adresser à "St. Aloysius Academy," coin Chartres et Quartier, N. O., ou au Président du Collège. 1er sept—1m.

INSTITUTION D'AQUIN,
Au No 282 du chemin du Bayou, près Claiborne.

MLLE H. FITZGERALD, Principale.

Cette institution, dirigée depuis cinq ans par Mlle H. Fitzgerald, commencera sa quatrième session annuelle MERCREDI 1er septembre 1875.

Les familles sont priées d'y envoyer leurs enfants sans retard afin qu'ils puissent profiter de tous les avantages du cours.

Pour les conditions ou autres informations, s'adresser à l'institution. 29août—1m

Young Ladies
BIENVILLE ACADEMY.
Dirigée par Mme Tians.
No 93 rue Ste-Anne.

CETTE nouvelle institution se recommande aux familles et offre des son début, les meilleurs avantages. Toutes les branches d'une éducation complète y sont enseignées. La Directrice de cet établissement, ayant reçu tous les DIPLOMES qu'exige l'Académie en France, se promet d'élever les jeunes filles confiées à ses soins, sur le modèle des meilleures institutions françaises.

Les prix seront modérés. 29 août—1m

Collége Commercial et Littéraire,
JULES CHOPPIN, DIRECTEUR.

CETTE institution située au coin des rues Remparts et Orléans, reprendra son cours régulier à partir du 1er septembre 1875.
29 août—1m.

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collége Commercial de Dolbear
203 . . . Rue du Canal . . . 203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 3 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
24janv—1anMJD

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence : 181 rue du Camp, encoignure Julia. 3 avril

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à régler d'ici au 30 courant.

Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.

P. S.—Les ventes commenceront le 30 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon. J. ANGLADE.
19 sept—

Gérome M. Borges
LE ROI DES VENDEURS D'HUITRES.

AFIN de mieux satisfaire ses amis et le public en général, a transporté son salon d'huîtres du Gem à son nouveau Oyster Bay THE ACME, Nos 9 et 11 rue Royale, près Canal.
19sept—1m

Vente pour écouler le stock.

Jos. B. Hubbard

Manufacture et entrepôt de

MEUBLES

AU COIN DES Rues Remparts et Perdido.

1er DISTRICT.

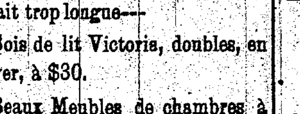

Mr HUBBARD offre, entre autres avantages dont l'énumération serait trop longue—

Bois de lit Victoria, doubles, en noyer, à $30.

Beaux Meubles de chambres à coucher, en acajou, aux prix coûtants,

Armoires en noyer, portatives, à $15,

Jolis Meubles de chambres à coucher, en bois de rose imitation, aux prix coûtants,

Bureaux en noyer, à glaces, seulement $12,

Meubles de chambres à coucher, en noyer et en frêne massifs, aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants,

Chaises cottage en noyer, à $18 la douzaine,

Et tout le reste à aussi

Bon Marché.

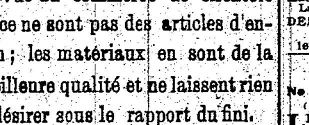

Ces meubles sont manufacturés en vue du commerce de clientèle et ce ne sont pas des articles d'encan; les matériaux en sont de la meilleure qualité et ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini.

JOSEPH B. HUBBARD.

Au No 122, rue des Remparts.

Coin de la rue Perdido.

Meubles de salon, et tout espèce de tapisseries faits chez lui et se vendant à bon marché.

Meubles de salle à manger, différents genres à bas prix.

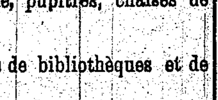

Plumes d'oies vivantes, matelas, matelas à ressorts, glaces, tables de fantaisie, pupitres, chaises de salon,

Meubles de bibliothèques et de bureaux,

Echelles doubles et porte-linge,

Tous les différents genres de meubles pour la campagne,

Venez en juger par vous-mêmes,

Le magasin est le plus convenable de la ville, on y est poli on est heureux de montrer les meubles qui se vendent à bas prix

Invariablement au comptant.

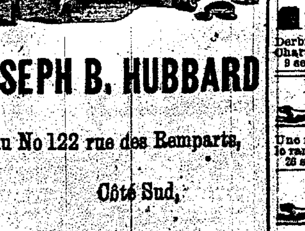

JOSEPH B. HUBBARD

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; du GENIEVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.

F. HAEHNEL.
28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes cume du dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas. Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyrou, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,

Informe le public que sa manufacture est située au No 112 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT, où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront venir visiter son magasin. 31mars—6mDMJ

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, ainsi que les EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. PEYCHAUD.

58 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
16mai—1an

PHARMACIE DUCONGÉ
39 - - - Rue de Chartres - - - 39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.

LES acheteurs trouveront, à cet ancien établissement, si favorablement connu, un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS, et AMÉRICAINS.

Ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES.

En un mot tout ce qu'on peut désirer trouver dans une pharmacie de premier ordre.

Dépôt exclusif des ordres de la campagne. DÉPOT du SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ.
1ersept—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 SEPT. — CLASSE No 232

63	3	26	70	73	41	69	34	16	47	54	42	72	22

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 29 Sept. 1875

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Société de St-Maurice, Cœurres et Versailles.—Les membres de cette société sont avertis que la réunion générale qui était annoncée pour Jeudi 25, n'aura lieu que le 30 courant.

Par ordre du Président, TH. FOREST.
L. ARLAUD, Secrétaire. 23sept—

Bureau de la compagnie de New Orleans City Railroad — No 124 rue du Canal.—Nile-Orléans, 23 septembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de Deux Piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires le 1er octobre prochain. Le livre des transferts sera fermé du 25 au 30 du courant inclusivement.

23 sept—au 1er oct. C. C. LEWIS, secrétaire.

AVIS.—New-Orleans Credit Foncier Association.—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1875. Bureau No 46 de la rue Decatur.—Les actionnaires de cette société sont priés de passer au bureau, le LUNDI, 11 octobre prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'effet d'élire des directeurs pour l'année courante.

25sept—15f. A. FAULET, Secrétaire.

Office du Bienville Oil Company.—No 25 rue Carondelet.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, le LUNDI, 11 octobre 1875, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., au local No 25 rue Carondelet.

A. BENJAMIN, Secrétaire.
Nile-Orléans, 25 septembre 1875.
25 sept—au 11 oct.

Cabinet de Lecture.
No 117 Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

LE Cabinet de Lecture comprend tous les romans des meilleurs auteurs, ainsi que les dernières publications de tout genre—Romans, voyages, histoire, critique, &c.

CONDITIONS:
1 an $6 00—6 mois $4 50—3 mois $2 00—1 mois 75cts.

Articles de bureaux, Journaux d'Europe et d'Amérique. 5 août—1m.

MAISON P. MALLARD
En liquidation.
55 . . . . RUE ROYALE 55

DEVANT clore sous peu sa liquidation, M. Mallard invite de nouveau toutes les personnes qui désireront monter leur maison de venir s'assurer par elles-mêmes, avant d'aller ailleurs, de l'avantage offert sous tous les rapports, du choix et du bas prix de ses articles d'ameublement, tels que chambre à coucher, parloir, salle à manger, glaces, rideaux, stores, articles de fantaisie et d'ornements, papier peint, &c., &c., &c.
5sept—1m

FRANÇOIS KROLL,
Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123

Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.

PRIX: Leçons particulières par mois $8
Demi Leçons 5
Leçons Collectives 2

Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—3mois

Mme Vve FERABI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6m—D Mar J

ORDONNANCE GRATUITE pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiomanie, de l'ivrognerie, des catarrhes, de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7juill—1an

Charbon! Charbon!! Charbon!!

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept 1m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALP. LAINÉ, agent)
MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nile Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

Propriétés à vendre et à louer

A Louer.

Le magasin No 71 de la rue Vieille-Levée, à livrer le 1er octobre 1875. S'adresser à OSCAR CHOPIN, No 65 de la rue Carondelet.
28sept—

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (sceilling) à $12 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ

A Louer.

La maison nouvellement réparée située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, venant immédiatement après celle du coin Derbigny. S'adresser au No. 73 de la rue de Chartres, ou rue de l'Esplanade No 94.
9 sept—

Perdu ou égaré,

Un chien poils ras (dit Pointer), répondant au nom de Martin, couleur jaune foncé, une étoile au front et louchant. Une récompense libérale sera payée à quiconque le ramènera au No. 212 de la rue Bourbon.
26 sept—3f

Chien perdu.

Il a été perdu jeudi, un chien parfaitement blanc, répondant au nom de Nellie. Une récompense de $10 sera payée à la personne qui reconduira le dit chien au No 21 de la rue Bourbon. 28sept—3t

HEATH, PIPPEY & LARA
Importateurs et Marchands
—DE—
MATÉRIAUX DE TAPISSIERS, PAPIER A TAPISSER, STORES, CORNICHES ET ÉTOFFES A RIDEAUX, TABLEAUX, CADRES, GLACES ET PENDULES, GAZE A FIL D'ARCHAL, VIS DE FENETRES.

Au No 99 de la rue du Camp,
1er sep—1m. D.Mar.J. Nile-Orléans.

Liquidation! Liquidation!

E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale.

Faïences! Porcelaines! Verreries!
PLAQUÉS et ARTICLES DE MÉNAGE.

Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au dessous du cout mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.

J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner soit en gros, soit en détail à des prix avantageux.

Je disposerai à l'amiable du contenu de mon vaste magasin pour du comptant à vil prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir du 1er mai je liquiderai le reste à l'encan par le ministère de Mr. Jno. G. Monroe, encanteur.
5sept—2m. E. F. MIOTON.

Dépôt du Bitter des Arabes,
73 . . . . Rue DECATUR 73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.
19sept—1an

Bisulfite de Chaux de BONNABEL,
Au No 37 de North Peter street (entre les rues Douane et Bienville.)

LES planteurs, les sucriers et surtout les acheteurs de l'Ouest, le considèrent toujours comme ce qu'il y a de mieux pour la défécation du jus de canne. L'application en est plus facile que celle d'aucun autre agent. Le grain du sucre de la fabrication duquel il a servi est plus ferme, plus dur; il y a beaucoup moins de perte de poids et beaucoup moins de mélasse.
14 sept—2 m

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.
Entrée privée, 63 rue Conti.

PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—

Privilèges d'actions!
AUTOMNE DE 1875.

$25 à $1000 placées rapporteront probablement, dans les trente jours qui vont suivre, de 100 à 500 pour cent de bénéfice. L'année dernière, dans la même période, les privilèges ont rapporté de 500 à 1000 pour cent de profit, et, par rapporté de $500 à $1000, il a été gagné de $1000 à $2500 sur des précédents... Notre rapport hebdomadaire, que nous envoyons gratis, donnent les détails complets ainsi que les prix de toutes les actions offertes au NEW-YORK STOCK EXCHANGE.

ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
14 sept—